Résolution sur la stratégie de l'Union européenne en vue de la Conférence de Buenos Aires sur le changement climatique COP-10 en décembre 2004

2004/2573(RSP) - 17/11/2004 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant par 640 voix pour, 22 contre et 21 abstentions, une résolution sur les changements climatiques, le Parlement européen a envoyé un message à la délégation européenne qui prendra part aux négociations du COP-10 qui tiendra une conférence à Buenos Aires du 6 au 17 décembre. Les parlementaires souhaitent que l'Union européenne maintienne son rôle de leader dans les négociations sur le changement climatique. Le Parlement estime que le COP-10 constitue une bonne opportunité, non seulement pour mettre sur pied les décisions prises au cours des conférences précédentes sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto mais aussi pour entamer un débat large sur les principales questions relatives à la seconde période. Les parlementaires pressent l'Union européenne et toutes les autres parties à l'UNFCC de continuer les discussions en vue d'incorporer le problème des rejets provenant des vols internationaux et de la navigation dans les objectifs de réduction des rejets de la seconde période d'engagements qui commencera à partir de 2012. Ils souhaitent en particulier que les parties gèrent les émissions venant des transports et en particulier qu'ils développeront leur propre protocole sur des rejets qui proviennent des transports.

L'assemblée a aussi saisi l'occasion pour approuver la récente décision de la fédération de´Russie de ratifier le Protocole de Kyoto permettant ainsi son entrée en vigueur. Elle demande aux pays qui n'ont pas encore ratifié le protocole de Kyoto de le faire aussi tôt que possible. Les parlementaires souhaitent que le gouvernement américain reconsidère sa décision de ne pas y participer. Le Parlement rappelle également à la délégation européenne que selon le dernier rapport de l'agence européenne de l'environnement, l'Europe se réchauffe plus rapidement que la moyenne du globe, ce qui résulte du changement climatique. Il estime que l'Union européenne devrait redoubler ses efforts pour répondre aux objectifs du Protocole de Kyoto et se poser en exemple pour les autres parties à la convention. Ils insistent tout spécialement sur l'importance de l'efficacité énergétique et sur le rôle des sources d'énergies renouvelables dans cette optique. Les membres demandent à la Commission de préparer des mesures législatives pour soutenir la production d'énergie provenant de la biomasse. Ils pressent également la Commission de prendre des mesures juridiques immédiates concernant les Etats membres qui ne se conforment pas aux exigences de la directive sur le commerce des émissions de CO2.